

pratiques les mettant à même de transmettre, à leur tour, l'enseignement qu'ils auraient reçu.

Il serait créé à cet effet deux cours distincts : l'un, pour les hommes, concernant la manœuvre du brancard et le transport des blessés sous ces différents modes ; l'autre, pour les dames, concernant les attributions qui leur sont dévolues dans les ambulances.

PAYS-BAS

PRÉSIDENCE DU COMITÉ CENTRAL

Le Comité central néerlandais nous a communiqué la circulaire suivante :

La Haye, 2 mars 1882.

Nous avons l'honneur de vous communiquer qu'il a plu à Sa Majesté le Roi de nommer, par arrêté du 21 février (n° 17), comme Président du Comité supérieur de la Société néerlandaise pour le secours des malades et blessés en temps de guerre, le lieutenant-général pensionné C.-F. van Meurs, adjudant du roi en service extraordinaire, Vice-Président du Comité supérieur.

POUR LE COMITÉ SUPÉRIEUR :

au nom du Président,

D^r CARSTEN, secrétaire.

PÉROU

PRÉSIDENCE DU COMITÉ CENTRAL

Pour faire suite à des renseignements contenus dans notre précédent *Bulletin*, nous sommes en mesure d'annoncer que la Société

péruvienne de la Croix rouge s'est donné un nouveau président, en remplacement de Mgr. Roca démissionnaire. Elle a mis à sa tête M. le Dr Manuel Odriozola, doyen de la faculté de médecine de Lima, et elle lui a adjoint, comme vice-président, M. le Dr Joseph-Georges Loayza. Ces nominations ont été portées officiellement à la connaissance de M. Henriod, commissaire extraordinaire du Comité international de la Croix rouge au Pérou.

M. Odriozola qui était précédemment vice-président de la Société péruvienne, a fourni à cette occasion les plus fermes assurances, qu'elle n'attendait qu'un concours de circonstances favorables pour reprendre activement ses travaux, mais il est malheureusement difficile de prévoir quand et comment la question politique, qui la tient en suspens, sera résolue.

RUSSIE

LES ÉVACUATIONS PAR CHEMIN DE FER

M. le comte Maurice Prozor qui, lors de la dernière guerre d'Orient, a figuré dans les rangs des serviteurs de la Croix rouge russe, et auquel nous devons les substantiels articles que nous avons publiés ¹ sur les travaux de cette société pendant la campagne de Turquie, a adressé, au Président du Comité international la lettre suivante :

à M. Gustave Moynier, Président du Comité international de la Croix Rouge, à Genève.

Monsieur,

Si je n'ai pas profité jusqu'à présent de votre aimable encouragement à vous écrire en dehors même du motif spécial auquel j'ai dû jusqu'à présent l'honneur de correspondre avec vous, c'est que je me suis fait conscience de vous dérober quelques-uns de vos précieux instants, sans avoir à vous parler d'un sujet digne d'attirer votre attention.

¹ Voir *Bulletin*, nos 42, (t. XI, p. 63), 46 et 47, (t. XII, p. 89 et 154).